

QUESTION ORALE H-0079/03

pour l'heure des questions de la période de session de mars 2003
posée conformément à l'article 43 du règlement
par Marialiese Flemming
à la Commission

Objet: Empoisonnement de chiens et de chats errants en Grèce

Quelques jours avant le début de la présidence grecque, en dernier lieu le 30 décembre 2002, chiens et chats errants ont fait l'objet d'empoisonnements de masse à Athènes. Or, des faits similaires ont déjà été constatés peu avant la dernière présidence grecque.

Le 30 janvier 2003, l'ONG grecque CIDAG (Coalition pour la défense des animaux en Grèce) a transmis à l'ambassadeur grec à Bruxelles une pétition de 47 000 signatures visant à faire la lumière sur de tels procédés et à y mettre fin dans les meilleurs délais.

La Commission entend-elle lancer d'urgence une enquête afin de déterminer qui est à l'origine de tels actes criminels et, éventuellement en collaboration avec la présidence grecque, œuvrer en faveur d'une solution immédiate à ce problème?

Dépôt: 05.02.2003
de